

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0947 Société : 67946

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MALTAF EL HOUYOUNE

Date de naissance : 1948

Adresse : 187 Bérl M. Boudaâla Rue 25 593

Tél. : 0522376228 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/04/2021

Nom et prénom du malade : Mme Kercuem FATHIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + Artrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/04/21			£ 300.00	Dr. Sufat ABGERAZZAK CARDIOLOGUE 1st April 2021 25 78 78

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553
G	
P	

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Ancienne interne des Hôpitaux de Paris

Hypertension artérielle - Echographie Doppler
Épreuve d'effort - Holter - Echocœur de stress
Adultes et Enfants

الدكتورة صفاء عبد الرزاق
أخصائية في أمراض القلب والشرايين

طبيبة سابقاً بمستشفيات باريس

ارتفاع الضغط - الفحص بالصدى

تخطيط القلب أثناء الجهد - التسجيل السمعي للضغط
الكارو الصغار

Ordonnance

Casablanca, le : 02/09/2021

12956,60 DT

N°

Kerroem

PHARMACIE KOUTOUIA

Mohamed AARAS

Doctor d'état en Pharmacie
Lotissement Meccaenne Rue 24 N°104
Cité Djemaa - Casablanca
Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24
INPE: 92038904

INPE: 92038904

031840 20623
PPV: 65 DH 70

205,70 20623
PPV: 65 DH 70

65,70

061720 0623
PPV: 65 DH 70

65,70 125,20 0623
PPV: 65 DH 70

65,70 65,70

Bisoprolol 10mg - 1-0-0 65,70 x 6

125,60 125,60 125,60

125,60 x 6

S.V

Bipreterax 5/1,25mg - 1-0-0

125,60

S.V

U-cure fo 125,60 125,60 125,60

p fois (6) 15 j pelt

49,60 x 3

2 mois

S.V

Po 1 aq chafaa mois pelt 3 mois

pelt 3 mois

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J26
EXP: 10/2023

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J26
EXP: 10/2023

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J26
EXP: 10/2023

Dr Safae ABDERRAZZAK
CARDIOLOGUE
17 Rue Bachir El Alj 1er Etg n° 5
TEL: 0522 25 78 78

Tel: 05 22 25 78 78 / Email: safaeabderazzak@yahoo.fr

Adresse: 17, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Bachir El Alj. Résidence le Louvre : 1er étage, app 5 - Casablanca.

III 6 mois

PHARMACIE KOUTOUIA

Mohamed AARAS

Doctor d'état en Pharmacie
Lotissement Meccaenne Rue 24 N°104
Cité Djemaa - Casablanca
Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24
INPE: 92038904

Karroum, Fatima
ID:
D-naiss25-Déc-1954
66ans, Fem.

02-Avr-2021 11:54:22

Fréq. Card. 66 BPM
Int PR 153 ms
Dur.ORS 101 ms
QT/QTc 379/392 ms
Axes P-R-T 53 35 59

